

<https://www.snetap-fsu.fr/Mineur-es-isole-es-stop-aux-insultes-soutien-aux-services-de-l-aide-sociale-a-l.ht>
[ml](#)



Mineur-es isolé-es : stop aux insultes, soutien aux services de l'aide sociale à l'enfance (ASE)



- Les Dossiers - Vie fédérale -
Date de mise en ligne : lundi 12 octobre 2020

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

La [FSU](#) dénonce l'instrumentalisation de l'attentat commis à Paris le 25 septembre pour s'en prendre aux mineur-es isolé-es et au service qui les prend en charge, l'ASE (Aide Sociale à l'Enfance). Certain-es dont Eric Zemmour, déjà condamné pour injure et provocation à la haine raciale, n'hésitent pas à utiliser le fait que cet attentat a été commis par un individu qui avait été pris en charge par l'ASE pour généraliser et tenir des propos haineux et racistes à l'encontre de mineurs isolés.

Ces mineurs réfugiés de guerre, des crises climatiques et économiques arrivent en France sans famille, après un trajet éprouvant et traumatisant. Ils sont accueillis par les services de l'Aide sociale à l'enfance (ASE) des Conseils départementaux dans le cadre des missions de protection de l'enfance qui leur sont confiées par la loi affirmant le droit des enfants, à être protégés, soignés et d'être soutenus par un accompagnement social et éducatif.

Cette actualité remet en lumière la problématique de la protection de l'enfance. Depuis des années les professionnels du secteur alertent sur les difficultés d'exercice des missions de l'aide sociale à l'enfance : manque de moyens financiers et humains, manque de professionnels formés, manque de structures adaptées, gestion de plus en plus déshumanisée des situations...Des reportages ont souligné des dysfonctionnements du système.

Pour autant aucune amélioration des conditions d'accueil des jeunes confié-es à l'ASE ne s'est opérée. L'ASE est percutée par d'incessantes restrictions budgétaires conjuguées à la non compensation par l'État du coût des politiques sociales. Cela limite sa possibilité de réponses pour pouvoir assurer pleinement ses missions de service public.

La FSU condamne les propos haineux et abjectes portés à l'encontre de jeunes mineur-es ainsi que la chaîne télévisée qui sert de tribune quotidienne à un de ses auteurs, polémiste délinquant et multirécidiviste.

La FSU soutient les agents du service public qui concourent à l'accompagnement social, éducatif et d'insertion des jeunes en besoin de protection.

La FSU revendique des mesures conséquentes pour améliorer les conditions de vie des enfants confiés à l'ASE et les moyens nécessaires à l'exercice des missions des travailleurs sociaux.

Les Lilas, le 12 octobre 2020

[<https://www.snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L400xH183/fsu-sign-horiz-vert-2-f15ba.png>]